

2011 RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT



LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE NOTRE
ASSOCIATION À L'HONNEUR À LONDRES

DIE BERUFSAUSBILDUNG UNSERES VERBANDES
IN LONDON AUSGEZEICHNET

2011
RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT

Givisiez, le 3 mai 2012



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	5
Séances et délégations régionales et nationales	7
Séances et commissions de l'association	10
Mutations des membres	13
Formation professionnelle	13
Organigramme de la Fédération	16
Comptes 2011	17
Sortie des membres	20
Statistiques / Statistiken	21
Secrétariats gérés par la FFE	23
Le mot du Directeur	31
Das Wort des Direktors	32
Annexes au rapport annuel	33
✓ Liste des membres du comité de la FFE	
✓ Liste des membres de la FFE	
✓ Liste des membres honoraires de la FFE	
✓ Liste des membres vétérans de la FFE	

Rapport du Président

Le gros-œuvre en 2011

L'année 2011 fut à nouveau très propice aux entrepreneurs fribourgeois. De nombreux facteurs ont aidé la construction dans le canton. La clémence de la météo a facilité notre activité durant toute l'année. La volatilité des capitaux et un taux d'intérêt très bas ont incité l'investissement dans la pierre. La bonne santé et la volonté de développement ont permis à l'Etat d'entreprendre des constructions de bâtiments et des assainissements routiers importants. Souhaitons que cela se poursuive en 2012.

La formation professionnelle garante de l'avenir de notre Fédération

Le futur de la construction, c'est la jeunesse et nos apprentis. Les membres de la FFE l'ont compris et soutiennent totalement cet avenir. Par leur accord sans limite à l'achat d'un terrain pour le centre de formation à Courtepin, la palette des cours de formation continue va être développée, la qualité des cours interentreprises pourra être améliorée et le travail des instructeurs récompensé.

D'ailleurs, je les remercie pour leur travail, souvent dans l'ombre mais toujours au service de la profession. Ils se perfectionnent par des cours de formation technique et pédagogique.

Souhaitons, enfin, que la volonté des entrepreneurs soit comprise par nos autorités et que la création de ce nouveau centre ne soit pas embourbée par des règlements d'aménagement du territoire, des études d'impact sur l'environnement, des permis de construire, etc.

Le partenariat social et la paix du travail

Un partenariat social et une Convention Nationale forte sont nécessaires à nos entreprises. La Convention Nationale du secteur principal de la construction est un instrument important. Elle impose une saine concurrence entre les Maîtres d'état, règle les relations entre employés et employeurs et garantit la paix du travail synonyme de prospérité.

Cette convention est malheureusement perpétuellement chahutée et renégociée, comme cela a été le cas en 2011. Avec des partenaires responsables, clairvoyants, de bonne foi et un respect mutuel, elle ne peut que développer un avenir serein dans la construction. En tant que Président de la Fédération, je dois dire que cet esprit règne totalement au sein du partenariat fribourgeois.

Une saine concurrence dans le secteur principal de la construction passe avant tout par des règles uniformes et administrativement proportionnelles à l'objet à édifier dans les marchés publics, par une calculation objective et responsable des prix déposés et surtout par un refus total de sous-traitance qui ne respecte pas la Convention Nationale.

La FFE ne bannit pas ce moyen mais elle ne peut accepter la sous-enchère des prix, le non-respect de la CN et de la protection du personnel travaillant sur nos chantiers. Nous ne pouvons rien faire seuls mais nous devons être un moteur envers nos instances cantonales pour annihiler le travail au noir et la concurrence néfaste.

La Fédération au service de ses membres

La Fédération reste à l'écoute de ses membres. Elle travaille pour eux mais est aussi dépendante d'un organe faitier, la SSE. Cela permet d'être écouté et de faire avancer nos intérêts dans le monde politique suisse mais, parfois peut-être, au détriment d'intérêts plus locaux.

Avec l'aide du secrétariat, le Bureau a traité les affaires courantes à quinze reprises durant l'année 2011. Des séances de comité, des réflexions sur l'avenir, l'audit et la revue de direction ont encore ponctué l'activité des membres du Bureau.

Notre Fédération se veut près de ses membres par des enquêtes de satisfaction annuelles et un service actif dans les 2 langues du canton.

Je remercie les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat pour le travail consciencieux et important accompli.

La Fédération reste attentive à l'actualité économique et politique de notre canton.

Si le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions change, nous gardons notre objectif: une relation constructive et soutenue.

Les objectifs du Bureau pour 2012 sont principalement :

- ✓ Le développement du centre de formation de Courtepin avec l'aide d'un groupe de travail adéquat.
- ✓ Le renforcement des relations avec les intervenants de la construction, en collaboration avec la SIA fribourg et la Conférence Cantonale de la Construction.
- ✓ Le souci de la défense des intérêts des membres de la FFE.
- ✓ Le respect des conventions aussi dans la sous-traitance.
- ✓ Le soutien de notre enrichissant bilinguisme.

Je remercie tous les membres de la FFE, le comité, le Bureau et le Directeur, Jean-Daniel Wicht, pour le soutien et la confiance qu'ils me témoignent.

En conclusion

Tout permet à la construction fribourgeoise de montrer son savoir-faire et son avenir par :

- ✓ Un ouvrage impressionnant sur le plan suisse tel que le pont haubané de la Poya et ses accès souterrains qui montrent au grand public l'art de construire de nos entreprises.
- ✓ La médaille de bronze de Morgan Conus au concours international des métiers de Londres qui prouve à la jeunesse que le métier de bâtisseur est un travail d'avenir et de créateur.

Le Président
Jean-Luc Schouwey

Rapport des Präsidenten

Das Bauhauptgewerbe 2011

Auch das Jahr 2011 war für die freiburgischen Baumeister ein sehr günstiges Jahr. Zahlreiche Faktoren unterstützen das Bauwesen im Kanton. Das milde Wetter erleichterte unsere Arbeit während des ganzen Jahres. Durch die Volatilität des Kapitals und die sehr tiefen Zinssätze wurde in Immobilien investiert. Aufgrund der guten Gesundheit und dem Wunsch nach Entwicklung, erbaute der Staat Gebäude und unternahm umfassende Strassensanierungen. Es ist zu hoffen, dass dies 2012 so weitergeht.

Die Berufsbildung als Zukunftsgarantie unseres Verbands

Die Jugend und unsere Lehrlinge sind die Zukunft des Bauwesens. Die FBV-Mitglieder haben dies erkannt und unterstützen diese Zukunft vollkommen. Mit ihrem Einverständnis, ein Gelände für ein Ausbildungszentrum in Courtepin zu kaufen, wird das Kursangebot im Bereich der Weiterbildung erweitert, die Qualität der überbetrieblichen Kurse kann verbessert werden und die Arbeit der Instruktoeren wird belohnt.

Ich danke unseren Instruktoeren, die sich mit technischen und pädagogischen Kursen weiterbilden und die oft im Hintergrund arbeiten, jedoch stets im Dienste des Berufs stehen.

Hoffentlich verstehen unsere Behörden den Willen der Baumeister und zögern das Erstellen dieses neuen Zentrums nicht mit Raumplanungsreglementen, mit Studien über den Einfluss auf die Umwelt, mit Baubewilligungen, usw. hinaus.

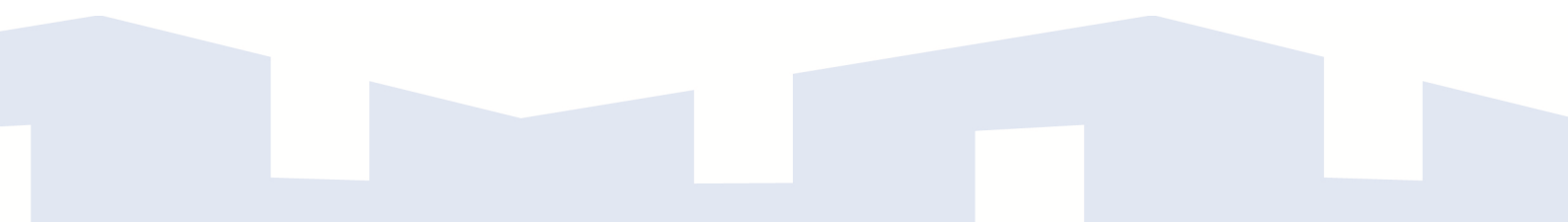
Sozialpartnerschaft und Arbeitsfriede

Unsere Unternehmen brauchen eine Sozialpartnerschaft und einen starken Landesmantelvertrag. Der Landesmantelvertrag des Bauhauptgewerbes ist ein wichtiges Instrument. Er setzt eine gesunde Konkurrenz zwischen den Handwerkern durch und regelt die Beziehungen zwischen Arbeitnehmern und Arbeitgebern. Ausserdem muss er den Arbeitsfrieden gewährleisten, der für den Erfolg unerlässlich ist.

Leider wird dieser Landesmantelvertrag ständig durcheinander gebracht und neu verhandelt, wie dies 2011 der Fall war. Mit verantwortungsvollen, weitsichtigen und gutwilligen Partnern und mit gegenseitigem Respekt ermöglicht er, im Bauwesen eine gesunde Zukunft anzusteuern. Als Verbandspräsident darf ich sagen, dass in der freiburgischen Partnerschaft durchaus diese Stimmung herrscht.

Für eine gesunde Konkurrenz im Bauhauptgewerbe braucht es vor allem einheitliche Regeln, die aus administrativer Sicht proportional im öffentlichen Beschaffungswesen zu erstellenden Bauobjekt stehen. Ausserdem ist eine objektive und verantwortungsbewusste Kalkulation der unterbreiteten Preise notwendig und es sollte vollkommen auf die Vergabe von Unteraufträgen verzichtet werden, bei denen der Landesmantelvertrag nicht eingehalten wird.

Der FBV verbietet dieses Mittel zwar nicht, aber er kann nicht akzeptieren, dass man Preise unterbietet, den LMV nicht einhält und den Schutz des Personals auf unseren Baustellen nicht gewährleistet. Alleine erreichen wir nichts, aber wir müssen unsere kantonalen Instanzen dazu bewegen, etwas gegen die Schwarzarbeit und gegen diese schlechte Konkurrenz zu unternehmen.



Der Verband im Dienste seiner Mitglieder

Der Verband ist weiterhin für seine Mitglieder da. Zwar arbeitet er für seine Mitglieder, aber er hängt auch von einem Dachorgan ab, dem SBV. Auf diese Weise werden wir auf politischer Ebene schweizweit angehört und können dort unsere Interessen vertreten, auch wenn dies vielleicht manchmal auf Kosten von lokaleren Interessen geschieht.

Mit Hilfe der Geschäftsstelle bearbeitete das Büro 2011 15 mal die laufenden Geschäfte. Die Tätigkeit der Büromitglieder umfasste ausserdem Vorstandssitzungen, Überlegungen über die Zukunft, Auditsitzungen und Managementbewertungen.

Mit jährlichen Zufriedenheitsumfragen und aktiven Dienstleitungen in den beiden Kantonssprachen sucht unser Verband die Nähe zu seinen Mitgliedern.

Ich danke den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern der Geschäftsstelle für die wichtige und gewissenhafte Arbeit, die sie geleistet haben.

Der Verband beobachtet weiterhin das wirtschaftliche und politische Geschehen in unserem Kanton.

Auch wenn die Raumplanung-, Umwelt- und Baudirektion einen neuen Vorsteher hat, bleiben wir unserem Ziel treu: eine konstruktive und intensive Beziehung.

Für 2012 hat sich das Büro vor allem die folgenden Ziele gesetzt:

- ✓ Entwicklung des Ausbildungszentrums in Courtepin mit dem Einsatz einer entsprechenden Arbeitsgruppe.
- ✓ Vertiefung der Beziehungen mit den Akteuren des Bauwesens, vor allem mit dem SIA Freiburg und der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz.
- ✓ Vertreten der Interessen der FBV-Mitglieder.
- ✓ Einhalten der Verträge auch bei der Vergabe von Unteraufträgen.
- ✓ Förderung unserer bereichernden Zweisprachigkeit.

Ich danke allen FBV-Mitgliedern, dem Vorstand, dem Büro und dem Direktor, Jean-Daniel Wicht, für die Unterstützung und für das Vertrauen, das sie mir entgegenbringen.

Schlussfolgerung

Das Freiburgische Bauwesen darf sein Know-how und seine Zukunft durchaus zeigen:

- ✓ Mit einem schweizweit eindrucklichen Bauwerk wie der Poya-Schrägseilbrücke und ihren Untertagbauwerken beweisen unsere Unternehmen der breiten Öffentlichkeit ihre Baukunst.
- ✓ Die Bronzemedaille, die Morgan Conus an der Berufsweltmeisterschaft gewonnen hat, zeigt den Jungen, dass der Beruf des Erbauers ein durchaus gestalterischer, zukunftssträchtiger Beruf ist.

Der Präsident
Jean-Luc Schouwey

Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

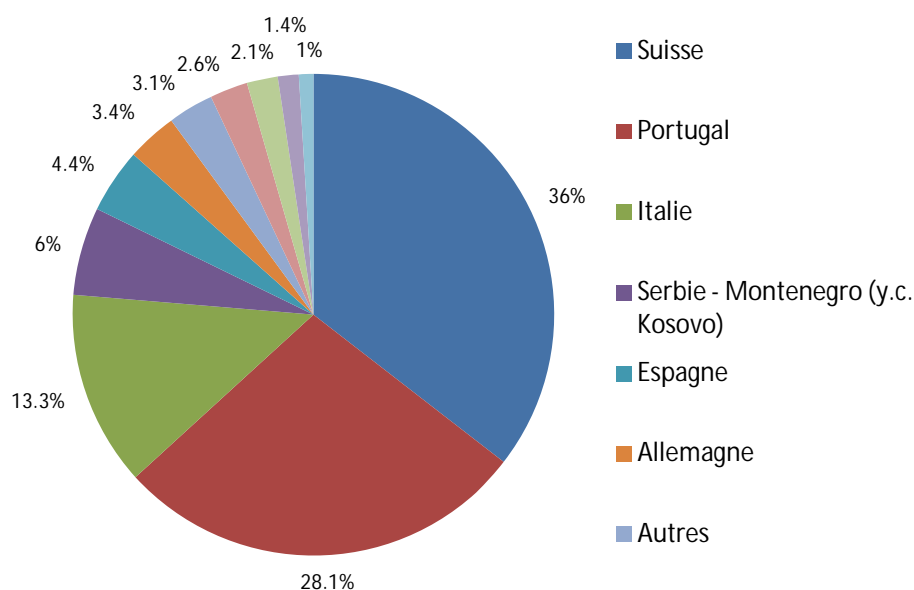
La Société Suisse des Entrepreneurs a choisi Forum Fribourg pour sa traditionnelle journée de la construction 2011. Le 24 juin, elle recevait à Granges-Paccot ses membres, de nombreux chefs d'entreprises provenant de toutes les régions du pays.

Cette journée conviviale a deux buts, une partie statutaire pour approuver le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que le rapport annuel et la partie informative, plus importante. Un programme intéressant suivi par de nombreux membres de la Fédération.

Werner Messmer a brossé, comme de coutume, le bilan de la Suisse par rapport à ses voisins européens pour constater que notre pays a très bien affronté la crise internationale se positionnant, dans la plupart des indices comparatifs, au premier rang.

Après avoir analysé le marché de la construction suisse, il a encore présenté un graphique intéressant montrant la structure des nationalités du personnel du secteur principal de la construction pour l'année 2010.

Structure nationale du personnel en 2010



Les membres présents ont eu l'honneur d'entendre un message de Madame la Conseillère fédérale, Eveline Widmer-Schlumpf. Pour terminer la partie oratoire, Pietro Sassi, conférencier invité, a démontré tout l'art de lire les pensées sur les visages de tout un chacun. Démonstration plutôt sympathique et humoristique.

Assemblées des délégués de la SSE

La SSE a convoqué deux assemblées des délégués en 2011, la première le 19 mai à Berne et la seconde, les 8 et 9 novembre à Lucerne.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre de ces deux manifestations :

- ✓ Affaires statutaires de l'association ;
- ✓ Campagne pour l'image de la branche de la construction ;
- ✓ Comptes de la SSE ;
- ✓ Concept de publicité en faveur des métiers ;
- ✓ Convention collective de travail pour la retraite anticipée (CCT RA) ;
- ✓ Convention collective des cadres de la construction ;
- ✓ Loi sur les cartels, loi sur la concurrence ;
- ✓ Politique patronale, salaires 2012 ;
- ✓ Promotion de la relève professionnelle ;
- ✓ Rénovation du Campus de Sursee.

Réunions de la Région Romandie (RR)

En 2011, la RR a convoqué à quatre reprises les Présidents et Directeurs des sections. Les points suivants ont été traités :

- ✓ Affaires statutaires ;
- ✓ Construction suisse ;
- ✓ Contacts avec d'autres régions ;
- ✓ Enquête sur le potentiel de formation des constructeurs de voies de communication ;
- ✓ Etude d'un protocole d'accord de la RR pour la période de vide conventionnel ;
- ✓ Formation professionnelle, activité du nouveau Conseil de formation professionnelle ;
- ✓ Nouvelle formule du journal suisse des entrepreneurs (JSE) ;
- ✓ Nouvelle procédure ;
- ✓ Organisation de la RR ;
- ✓ Prises de position sur les thèmes à l'ordre du jour des assemblées des délégués SSE ;
- ✓ Sécurité au travail ;
- ✓ Situation économique au niveau de la Suisse romande ;
- ✓ SUVA, programme « 250 vies ».

Réunions des Directeurs

Chaque année deux séances sont organisées. La première a eu lieu le 28 janvier 2011 à Lausanne, au niveau de la Romandie, et la deuxième, le 30 août à Berne, sur le plan Suisse.

La communication entre les sections et l'association faitière a été un thème phare de l'année écoulée. Avec l'abondance d'informations que nous recevons, voire que nous produisons, il n'est pas toujours évident de gérer correctement la communication, de trouver les bons documents au bon moment. Des projets sont en cours au niveau de la SSE afin de doter l'association d'un outil informatique permettant une recherche aisée de tous les documents produits et de toutes les informations utiles, en tout temps et en tout lieu.

Les Directeurs se sont penchés sur les objets suivants :

Romandie

- ✓ Convention Nationale (CN12) ;
- ✓ Développement durable dans le secteur principal de la construction ;
- ✓ Employés temporaires ;
- ✓ Marché de la sous-traitance dans la construction ;
- ✓ Normes ;
- ✓ Nouvelle formation de base (ordonnance maçon et aide-maçon) ;
- ✓ Salaires.

Suisse

- ✓ Communication interne et externe de la SSE ;
- ✓ Débat sur les problèmes rencontrés dans les sections ;
- ✓ Encouragement de la relève professionnelle ;
- ✓ Normes ;
- ✓ Politique patronale.

Réunions des responsables techniques de la Région Romandie

Suite au départ du responsable technique romand, l'année 2011 a été un peu moins active que les précédentes. Néanmoins, les responsables techniques des sections se sont rencontrés deux fois pour traiter les thèmes suivants :

- ✓ Agenda des manifestations des sections romandes ;
- ✓ Charges sur salaires ;
- ✓ Confidentialité des offres ;
- ✓ Prestations et qualité des mandataires ;
- ✓ Variations économiques.

Séances et commissions de l'association

Rencontre avec le Directeur de la DAEC

Le Bureau de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a rencontré le Conseiller d'Etat Georges Godel, le 15 novembre 2011.

Cette séance annuelle a permis à notre Président, Jean-Luc Schouwey, de faire part des sujets qui occupent notre Fédération, dont certains posent actuellement quelques problèmes délicats à résoudre.

Les deux thèmes phares de cette séance étaient la sous-traitance des travaux dans la construction ainsi que la sécurité au travail sur les chantiers fribourgeois. Ces deux points ont d'ailleurs été traités à plusieurs reprises par les médias, le premier dans le cadre d'une émission de la TSR « Temps Présent », reportage qui a créé de nombreuses réactions dans les milieux professionnels comme politiques. Ce phénomène touche aussi quelques fois des marchés publics de l'Etat, d'où la discussion pour esquisser des solutions afin que, dans ce domaine, l'Etat puisse prendre des mesures et être exemplaire.

La sécurité au travail a été évoquée au travers d'un accident tragique en ville de Fribourg ayant causé la mort d'une jeune fille. Ce sujet était également en lien avec la problématique de la sous-traitance. Georges Godel a montré un grand intérêt à réunir autour d'une table ronde les différents partenaires de la construction afin d'améliorer la sécurité sur les chantiers. Ce point devrait faire l'objet de discussions en 2012.

La délégation du comité de la FFE a tenu à rassurer Monsieur le Conseiller d'Etat. Malgré les tensions au niveau national entre la SSE et les représentants des syndicats, dans le canton de Fribourg le partenariat social fonctionne bien et même s'il devait y avoir un vide conventionnel en 2012, les entrepreneurs fribourgeois feront tout pour préserver les acquis de leurs collaborateurs.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs tient à remercier infiniment Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel pour sa disponibilité et son écoute, son pragmatisme et son engagement à résoudre les problèmes soulevés.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction de ministre des finances de notre canton et c'est avec plaisir que nous poursuivons cette fructueuse collaboration avec le gouvernement fribourgeois par l'intermédiaire du nouveau Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz.



Assemblée de printemps

C'est devant plus de 80 entrepreneurs et invités que le Président ouvrait l'assemblée ordinaire des membres, le 25 mai 2011 à Estavayer-le-Lac.

Dans son rapport, Jean-Luc Schouwey a eu une pensée pour toutes les personnes touchées par le tremblement de terre du Japon, son tsunami et la catastrophe nucléaire qui s'en est suivie. Il a rappelé que les bâtisseurs devront reconstruire, améliorer la sécurité des sites, apporter leurs solutions techniques. La Suisse et le canton de Fribourg prennent conscience qu'il faut économiser l'énergie, miser sur un programme en faveur des énergies renouvelables, rénover l'enveloppe des bâtiments, sécuriser les sites pollués. Toutes ces activités impliquent obligatoirement le monde de la construction. La densification du tissu urbain, l'amélioration de la mobilité, la revalorisation du domaine construit sont les grands défis qui attendent les entrepreneurs. Par ces quelques réflexions, Jean-Luc Schouwey a tenu à souligner que les métiers du bâtiment participent pleinement à notre qualité de vie et que l'image des entrepreneurs bétonneurs de nos vertes contrées doit absolument être corrigée.

Cette assemblée a été également l'occasion de féliciter dans un premier temps 4 nouveaux entrepreneurs diplômés, Messieurs Luc Corminboeuf de Ménières, Jacques Fragnière de Gumefens, Christophe Godel de Villaraboud et Philippe Remy de Bulle, puis de recevoir, avec les honneurs, Morgan Conus, le champion suisse des maçons 2011. Après avoir relevé ses mérites, le Président lui a remis un chèque qui lui permettra de découvrir d'autres horizons ou d'autres passionnés, comme lui, par la construction.

Avant la partie festive de l'assemblée, les membres et invités ont entendu les messages de Madame Yvonne Stempfel-Horner, Présidente du Grand Conseil fribourgeois et de Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Enfin, Philippe Gauthier, responsable de la filiale de la HG Commerciale à Sévaz, a remis un chèque de 4'500 francs en faveur de la relève professionnelle, geste particulièrement apprécié des membres et chaleureusement applaudi.

La journée s'est terminée par un apéritif sous les arbres du magnifique jardin dominant le lac de Neuchâtel, suivi d'un souper durant lequel les membres ont pu développer l'esprit associatif.

Assemblée d'automne

Jeudi 15 décembre, les entrepreneurs fribourgeois se sont réunis à Grolley pour leur assemblée annuelle extraordinaire. Plus de 60 personnes se sont déplacées pour écouter le rapport du Président Jean-Luc Schouwey et pour prendre connaissance du budget 2012. Ils ont également entériné avec de chaleureux remerciements et applaudissements, pour les services rendus, les deux membres démissionnaires du comité, Hugo Zosso et Franz Raemy. Un nouveau membre a été élu au comité en la personne de Peter Lötscher, Directeur technique de Buchmann Joseph SA. Des informations ont encore été données sur la situation tendue avec les syndicats ainsi que les variations de salaires au 01.01.2012 avec ou sans Convention Nationale étendue.

Le plat de résistance de l'assemblée a été, sans nul doute, l'importante décision sur l'achat du terrain Migrol à Courtepin, en vue de centraliser, à terme, toutes les activités de la FFE sur ce site. L'achat a été accepté à l'unanimité et l'assemblée a longuement applaudi cette décision historique.

L'assemblée a été liquidée en un peu plus d'une heure. Un apéritif et un repas en commun très convivial ont suivi.

Comité et Bureau de la Fédération

Le Bureau a siégé à dix reprises et le comité deux fois en 2011 pour traiter les sujets importants et stratégiques de l'association :

- ✓ Affaires du personnel ;
- ✓ Affaires statutaires ;
- ✓ Convention de courtage avec un courtier en assurances ;
- ✓ Cours interentreprises, manque de place de travail pour les apprentis maçons ;
- ✓ Estimation de la valeur du bâtiment de Givisiez ;
- ✓ Journée portes ouvertes du pont de la Poya, publicité en faveur des métiers ;
- ✓ Management de la qualité ;
- ✓ Modification du règlement interne de travail du personnel de la Fédération ;
- ✓ Organisation du 75^e anniversaire de la FFE ;
- ✓ Préparation de la rencontre annuelle avec le Directeur de la DAEC ;
- ✓ Préparation des assemblées ;
- ✓ Projet de centralisation des activités de la Fédération ;
- ✓ Réception du Médaillé de bronze aux championnats du monde des métiers à Londres ;
- ✓ Réflexions sur la sous-traitance dans la construction ;
- ✓ Situation des cours à Chiemi.

Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2011 l'adhésion de trois entreprises :

- ✓ Setimac Etanchéité & Résine SA, à Givisiez ;
- ✓ Vonlanthen & Moser Bauservice GmbH, à St-Ursen ;
- ✓ Bau-Team 96, à Wünnewil.

Démissions

Nous n'avons enregistré aucune démission au 31 décembre 2011.

Décès

Un membre est décédé durant l'année :

- ✓ Michel Gurtner

Administrateur et Directeur de l'entreprise Gurtner Frères Albeuve SA, décédé le 22 mars 2011 à l'âge de 60 ans.

Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons et carreleurs

Après les pics enregistrés en 2007 et 2008, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage s'est stabilisé. Les effectifs se présentent comme suit au 31.12.2011 :

1^{ère} année 58 apprentis maçons et 10 apprentis carreleurs

2^{ème} année 56 apprentis maçons et 6 apprentis carreleurs

3^{ème} année 42 apprentis maçons et 4 apprentis carreleurs

Cours pour machinistes et grutiers

En 2011, nous avons délivré plus de 1entis mBr51m Mosele ale

Cours pour conducteurs de grues de déchargement

Cette formation, qui a été mise sur pied par la Fédération et reconnue par l'Association Suisse des services d'Automobiles (ASA) en 2010, connaît un vif succès au-delà des frontières de notre canton. En 2011, ce sont plus de 60 permis et attestations qui ont été remis pour ce cours qui compte dans les exigences fixées aux chauffeurs professionnels.

Parcours de sécurité

La Fédération a fait peu de publicité pour le parcours de sécurité. Non pas qu'elle n'entend plus soutenir ses membres dans cette démarche d'amélioration continue de la sécurité au travail mais, malheureusement, nous sommes à l'étroit dans notre centre de formation de Chiemi et les cours pour conducteurs de grues de déchargement occupent de manière plus importante nos installations.

Morgan Conus, médaillé de bronze aux Worldskills de Londres

En 2006, Morgan Conus s'inscrit au concours romand de maçonnerie qui se déroule en novembre de la même année. Il est sélectionné sur 913 apprentis romands. Suite à 21 heures de concours, Morgan se qualifie à la 10^e place.

2 ans passent avant que notre fribourgeois se présente au concours éliminatoire régional, qui se déroule à Lausanne, en 2008. A celui-ci, il accède à la 2^e place. Il est alors sélectionné pour participer à une éliminatoire nationale du concours maçons, qui a lieu au sud du pays, à Lugano, fin novembre 2008. Morgan se classe à la 8^e place, en compagnie d'un autre fribourgeois qui est 9^e.

Une des premières conditions de participation au Mondial des Métiers : le concurrent doit être âgé d'au maximum 22 ans pendant le championnat, c'est donc sa dernière chance pour se présenter à la sélection des Worldskills de Londres, en 2011. Il s'inscrit pour l'éliminatoire romande à Moutier, en février 2010, où il termine au 1^{er} rang et est ainsi retenu pour la sélection nationale qui a lieu à Martigny.

Septembre 2010, Morgan termine en tête de la seconde manche de la sélection nationale du concours de maçonnerie qui s'est déroulée à St-Gall. Il admet alors que ce sera serré jusqu'au bout, étant donné le seul point et demi qui le sépare du 2^e, ce qui ne l'empêchera pas de sortir victorieux de la finale à Lucerne, le 27 février 2011.

Suite à ces nombreuses étapes, d'un bout à l'autre de la Suisse, Morgan est sacré champion suisse des maçons 2011. Ce titre lui permet d'accéder aux championnats du monde à Londres.

Durant l'année 2011, Morgan a eu l'occasion d'une part de s'entraîner avec l'équipe de Suisse et les candidats du Worldskills 2009, d'autre part avec les instructeurs de notre halle des maçons dans le cadre du Forum Start des métiers. Fin septembre, notre fribourgeois s'est donc envolé, en compagnie de l'équipe de Suisse, pour la capitale anglaise. Suite à 22 heures de travail et la réalisation de 2 objets complets, Morgan est accédé à la 3^e place du podium.

Les membres, le comité, la direction et tout le personnel de la Fédération lui adressent leurs sincères félicitations pour sa magnifique performance.

Clôture scolaire

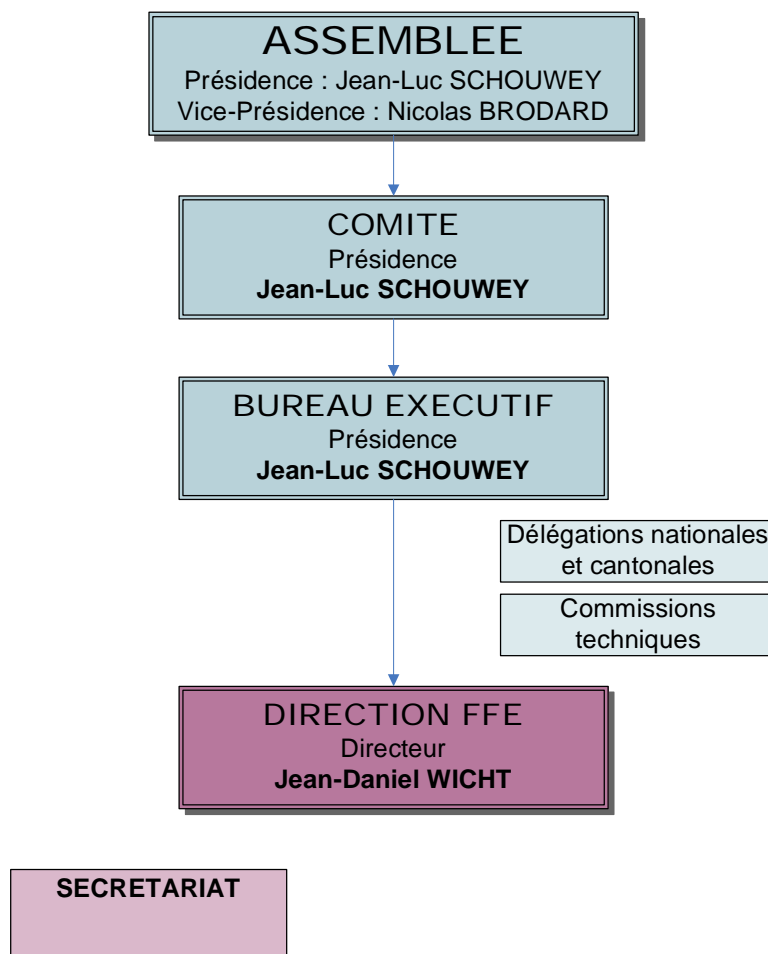
Afin de marquer la fin de l'année scolaire, le mercredi 13 juillet, la Fédération a convié toutes les personnes qui soutiennent de près ou de loin la formation professionnelle. Ce sont près de 50 participants, moniteurs, experts, représentants du Service de la formation professionnelle, fournisseurs et sponsors qui ont répondu présents.

Les invités se sont retrouvés au pavillon d'informations du pont de la Poya, dans le parc du même nom, pour une visite du chantier commentée.

Un souper très convivial a été partagé au café-restaurant St-Léonard durant lequel notre Président a pu adresser un message de remerciements à toutes les personnes qui contribuent, d'année en année, à la formation de la relève dans le secteur principal de la construction.

Notre formation professionnelle est reconnue par sa qualité, dans notre canton et à l'extérieur, grâce au travail de nos instructeurs et aussi au soutien si précieux de nos partenaires. Qu'ils soient à nouveau infiniment remerciés.

Organigramme de la Fédération



Comptes 2011

Bilan

ACTIF		31.12.2010		31.12.2011
Actif circulant	Fr.	2'337'000.35	Fr.	2'398'132.49
Liquidités	Fr.	548'864.39	Fr.	595'694.66
Placements	Fr.	1'268'477.25	Fr.	1'096'238.69
Impôts anticipés	Fr.	4'785.65	Fr.	4'617.80
Intérêts courus	Fr.	3'771.56	Fr.	4'007.94
Créances membres	Fr.	87'739.90	Fr.	95'571.20
Créances non-membres	Fr.	177'533.05	Fr.	192'101.85
Créances partenaires	Fr.	151'643.70	Fr.	198'126.30
Actifs transitoires	Fr.	94'184.85	Fr.	134'114.05
Actif immobilisé	Fr.	1'450'751.40	Fr.	1'444'828.30
Participations et titres non cotés	Fr.	77'660.00	Fr.	77'660.00
Immeubles	Fr.	983'985.50	Fr.	954'313.50
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	389'105.90	Fr.	490'514.80
Total de l'actif	Fr.	3'787'751.75	Fr.	3'842.960.79

PASSIF		31.12.2010		31.12.2011
Fonds étrangers à court terme	Fr.	164'657.15	Fr.	133'778.30
AFC (TVA)	Fr.	1'457.40	Fr.	1'457.40
Fournisseurs	Fr.	105'938.40	Fr.	89'891.90
Fonds formation SSE	Fr.	0.00	Fr.	0.00
Passifs transitoires	Fr.	57'261.35	Fr.	42'429.00
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	812'533.25	Fr.	878'527.25
BCF, hypothèque	Fr.	375'000.00	Fr.	325'000.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	127'000.00	Fr.	110'000.00
Provisions foire de Fribourg	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Provisions agrandissement Chiemi	Fr.	90'000.00	Fr.	90'000.00
Provisions centralisation des activités de la FFE	Fr.	163'533.25	Fr.	287'527.25
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	17'000.00	Fr.	26'000.00
Provision pour investissements futurs	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
Fonds propres	Fr.	2'810'561.35	Fr.	2'830'655.24
Capital initial	Fr.	2'906'772.63	Fr.	2'810'561.35
Variation de l'exercice	Fr.	-96'211.28	Fr.	20'093.89
Total du passif	Fr.	3'787'751.75	Fr.	3'842'960.79

Comptes pertes et profits

PRODUITS	31.12.2010	31.12.2011
Produits du secrétariat	Fr.	

CHARGES INDIRECTES		31.12.2010		31.12.2011	
Charges du personnel	Fr.	480'956.80	Fr.	508'617.55	
Frais de bureau et d'administration	Fr.	276'306.74	Fr.	261'671.40	
Entretien et amortissement	Fr.	42'807.40	Fr.	50'461.10	
Assurances et impôts	Fr.	20'301.80	Fr.	19'449.70	
Publicité, annonces, Internet	Fr.	20'888.60	Fr.	19'359.15	
Total des charges indirectes	Fr.	841'261.34	Fr.	859'558.90	
Résultat annuel	Fr.	-96'211.28	Fr.	20'093.89	

Secrétariat

Suite aux décisions de l'assemblée extraordinaire du mois de décembre 2010, on constate une augmentation de la masse des cotisations de près de 150'000 francs, augmentation presque totalement absorbée par la perte sur titres. A noter que la provision pour pertes sur débiteurs a été augmentée de 9'000 francs.

La diminution de la valeur du portefeuille des titres a nécessité un ajustement de la provision pour perte sur titres de - 17'000 francs.

Formation professionnelle

Dans le chapitre des cours interentreprises de maçon on constate une augmentation de l'aide annuelle du Fribourgfonds de 26'900 francs, augmentation non budgétée dans l'exercice 2011. Les finances de cours sont également en augmentation de 50'000 francs par rapport à l'exercice précédent. Ceci est la conséquence principale de l'augmentation du nombre de maçons qui ont suivi la formation selon l'article 32 et la facturation des examens de fin d'apprentissage.

Cette augmentation du nombre d'élèves a également eu une influence sur les charges de ce cours de + 60'000 francs par rapport au budget. Cette différence s'explique principalement par l'augmentation du matériel nécessaire à la formation, soit les briques et le mortier.

Comptes consolidés

Le budget 2011 prévoyait un bénéfice consolidé de 35'000 francs. Le résultat positif de l'exercice se monte à 20'093.89 francs. Bien que le bénéfice soit inférieur au budget, il peut tout de même être qualifié de bon surtout lorsque l'on tient compte des circonstances des marchés boursiers.

Une fois de plus, le résultat est péjoré par la bourse mais le résultat reste positif grâce au succès de notre formation professionnelle.

Sortie des membres

Salines de Bex

De tout temps, des hommes ont entrepris de grands travaux ! L'histoire de la Saline de Bex et de ses mines de sel est directement liée à la grande découverte de sources salées en pays vaudois, au XV^e siècle. Le sel est alors une denrée rare, difficile à transporter. Il permet aux grands de ce monde d'en tirer profit et puissance.

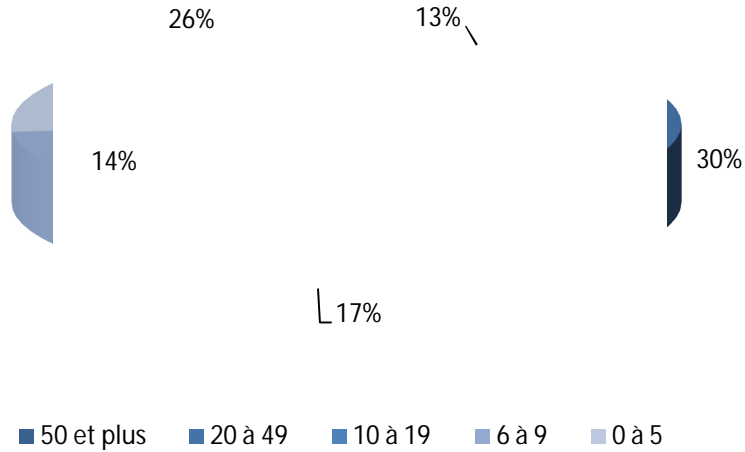
Selon la légende, un jeune berger menait ses chèvres paître pas bien loin d'Ollon et au-dessus de Bex. Pour s'abreuver, ses bêtes marquaient une nette préférence pour l'une des deux sources. Par curiosité, il la goûta. La trouvant salée, il en fit bouillir un plein chaudron. En s'évaporant, l'eau laissa au fond une pincée de sel.

Sentier gourmand des bûcherons

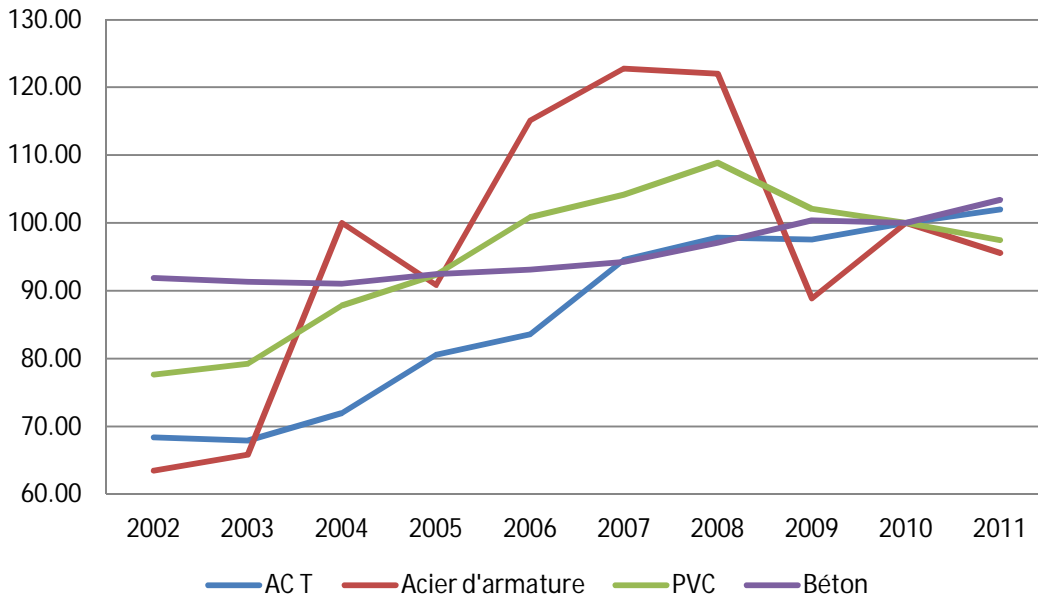
Ce joli sentier part des Pléiades pour relier Les Paccots. Il traverse pâturages et forêts et jouit d'une belle vue sur le bassin lémanique et les Préalpes. En un peu plus de 3 heures de marche et 3 arrêts gourmands, les participants de la sortie des membres 2011 ont atteint Les Paccots. A l'issue de la marche, discussions animées et matchs aux cartes ont marqué la fin de cette journée merveilleusement ensoleillée. Un apéritif copieux et un excellent repas accompagné - comme il se doit - de très bons crus, ont clôturé cette ballade conviviale et appréciée. Un grand merci à la HG Commerciale pour son soutien financier qui a contribué à la réussite de cette sortie.

Statistiques / Statistiken

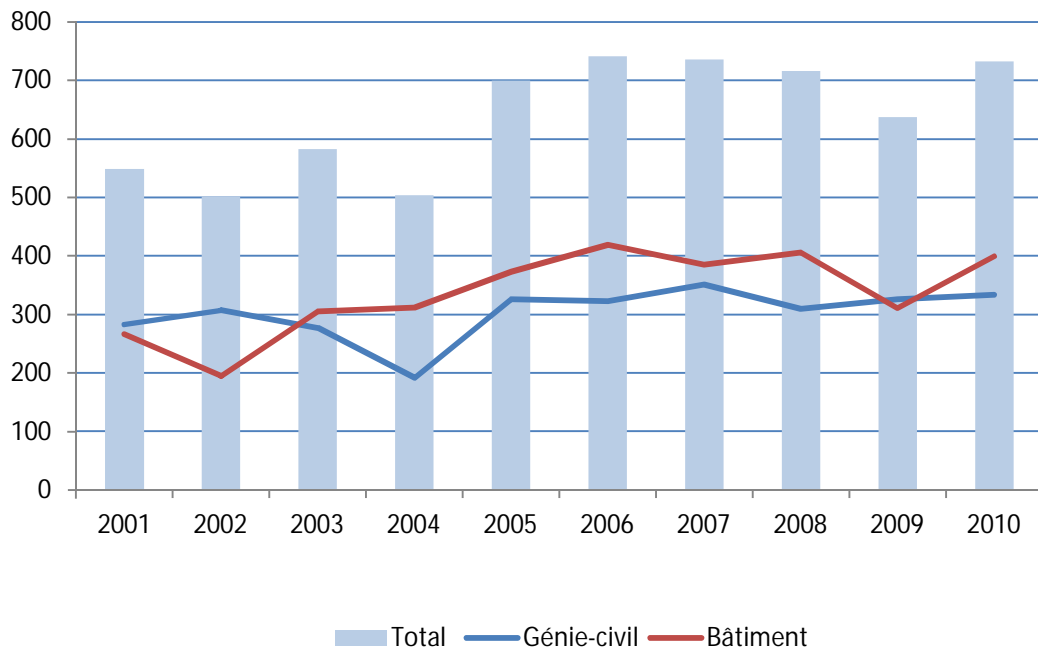
Répartition des membres selon la taille des entreprises
source salaires 2010



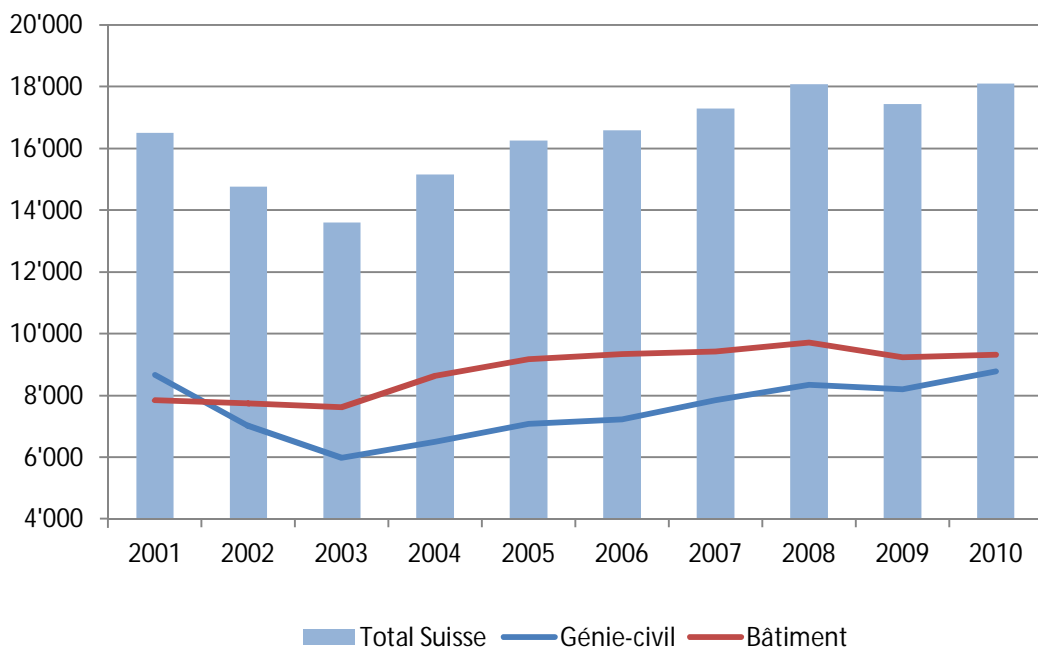
Variation des prix dans la construction
indice 100 = 2010



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Quatre séances ont été convoquées pour traiter différents sujets du domaine de la construction. Les trois premières étaient présidées par Jean-Luc Schouwey et la dernière de l'année par le nouveau Président, Raoul Müller, nommé lors de l'assemblée des membres en octobre 2011.

Les points principaux suivants ont été traités durant l'année :

- ✓ Affaires statutaires ;
- ✓ Analyse des disfonctionnements dans la construction ;
- ✓ Débriefing START 2011 ;
- ✓ Demande d'adhésion à Construction Romandie ;
- ✓ Entretien des infrastructures des communes, mise sur pied d'une conférence ;
- ✓ Statistiques du marché de la construction du canton de Fribourg ;
- ✓ Travail au noir, responsabilité dans le cadre de la sous-traitance.

Deux projets sont restés en attente durant l'année 2011, faute de réponses du Conseil d'Etat, probablement la conséquence d'une année électorale chargée. Il s'agit du projet d'introduction d'une directive pour le compte pro rata et le projet visant à faire construire un bâtiment par des jeunes apprentis qui devrait servir à l'orientation et la formation professionnelle.

Le 12 octobre 2011, la CCC organisait son assemblée annuelle pour la troisième année consécutive, à Granges-Paccot, dans le cadre de la Foire de Fribourg. Les affaires statutaires réglées, le Président a cédé la parole à Madame Manon Delisle, responsable du développement durable pour l'Etat de Fribourg. Elle s'est exprimée sur le thème « Développement durable. Quelle stratégie pour le canton de Fribourg ? ». Madame Delisle a mis l'accent dans sa présentation sur les actions qui pourraient avoir une incidence sur les activités dans la construction. Sujet très intéressant et parfaitement maîtrisé par la conférencière, selon l'avis unanime des présents.

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la FFE est mandatée par l'AFGB pour gérer son secrétariat. Cette fonction, qui a été pendant plus de 10 ans relevée par deux différents secrétaires, est aujourd'hui assumée par Madame Sara Gaggetta, secrétaire à la FFE.

Deux assemblées générales (printemps et automne), présidées par Madame Marguerite Michel-Bersier, ont eu lieu. Aussi, neuf séances de comité ont été convoquées, toujours présidées par

Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo)

Assemblée générale

Présidée par Maître Jean-Claude Morisod, l'assemblée générale a eu lieu le 4 mars 2011 au secrétariat à Givisiez.

Les décisions ont été prises au cours de deux séances, dont l'une était l'assemblée constitutive. Les thèmes suivants ont été traités :

- ✓ Approbation des comptes 2010 ;
- ✓ Approbation du budget 2011 ;
- ✓ Nomination de Fidusar SA comme organe de révision pour l'année 2011 ;
- ✓ Acceptation d'un mandat de contrôles pour la SUVA pour 2011 ;
- ✓ Etude d'une solution pour le traitement des rapports LDét au nom des commissions paritaires ;
- ✓ Réduction du nombre d'assemblées annuelles à une au lieu de deux.

Les comptes pertes et profits 2010 sont équilibrés. Cet exercice comptable a permis de créer des provisions pour de futurs investissements ainsi qu'un fond de réserve. Ainsi les bases financières de cette jeune association permettent d'envisager le futur en toute quiétude.

Bureau

Le Bureau a siégé à cinq reprises en 2011. Il a réalisé différentes actions et pris diverses décisions dont les principales sont :

- ✓ La rencontre d'une délégation du Bureau avec Monsieur le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen. Objectif, présenter le rapport annuel 2010 et discuter des perspectives de financement du contrôle du travail au noir réalisé par l'AFCo. Résultat, le forfait sera adapté en 2013 avec un ajustement, dans la mesure du possible, en 2012 déjà.
- ✓ L'organisation d'une conférence de presse pour présenter l'association et le résultat des contrôles 2010 par l'intermédiaire du rapport annuel.
- ✓ La réunion avec les commissions paritaires pour leur soumettre le projet appelé "Soutien aux CPP pour le traitement des rapports LDét". Celui-ci a suscité un intérêt tel que la suite du projet a pu être définie et l'objectif fixé : engager un collaborateur administratif au 1^{er} janvier 2012 et élaborer un nouveau mandat avec les CPP.
- ✓ Le projet de mandat a été préparé et soumis aux commissions paritaires en automne 2011, lesquelles ont pratiquement toutes demandé une présentation complémentaire.
- ✓ L'engagement d'Emanuela Riedo en tant que collaboratrice administrative, au 1^{er} février 2012, suite à l'aboutissement du projet « Soutien aux CPP pour le traitement des rapports LDét ».
- ✓ La création d'un poste supplémentaire d'inspecteur pour le 1^{er} janvier 2011 avec un taux d'occupation entre 50 et 100 %. Le taux définitif sera fixé en fonction des mandats obtenus suite aux discussions qui doivent avoir lieu entre la SUVA et le Service de l'environnement.
- ✓ La prise de position dans le cadre de la mise en consultation du projet du règlement d'application de la loi sur l'emploi et le marché du travail. Dans ses considérations, le Bureau a notamment demandé que la décision de fermeture d'un chantier soit transmise à l'entreprise par les inspecteurs.

Secrétariat

Les activités intenses du Bureau ont engendré de nombreux travaux d'organisation et de préparations des documents. La gestion administrative et financière de l'association, le suivi des inspecteurs, le traitement des affaires courantes et la transmission des rapports sont les occupations courantes du secrétariat.

Inspectorat

Quatre inspecteurs, Messieurs Jean-Marie Guinnard, Raoul Fucci, Fritz Nobel et Madame Marianne Hegg composent l'inspectorat de l'association. Les postes de travail de ces personnes représentent 2.6 équivalents plein temps.

Ils sont secondés par le personnel du secrétariat, plus particulièrement pour ce qui est de la transmission des rapports.

Les objectifs fixés aux inspecteurs sont liés notamment à la réalisation d'un certain nombre de contrôles de qualité sur les chantiers ou dans les ateliers. En 2010, les inspecteurs ont effectué 1'269 contrôles. Leur répartition par types, ainsi que la comparaison entre les objectifs et la réalisation de ceux-ci en termes de contrôles, font l'objet du tableau ci-dessous.

Types de contrôles	Nb prévus	Nb effectués	Différence
Travail au noir (TN)	175	177	2
Travail détaché (LDét)	200	191	-9
Conditions de travail (CN/CCT)	105	136	31
Sécurité sur chantier	200	176	-24
Environnement, élimination des déchets	580	561	-19
Total	1'280	1'269	-11

A quelques unités près, les objectifs globaux fixés quant au nombre de contrôles à réaliser sont atteints. Pour le travail détaché, le nombre de contrôles réalisés est proche de celui fixé, cependant, à cause de l'explosion des annonces, il reste insuffisant. A noter que les contrôles de la sécurité sont légèrement inférieurs à la planification. Ceci n'est pas alarmant car le mandat se terminera en avril 2012 et, d'ici là, ce manque sera compensé. L'excédent de contrôles des conditions de travail CN/CCT compense pratiquement les insuffisances dans les autres types.

L'ensemble des activités des inspecteurs ainsi que leurs constats font l'objet, dans un rapport annuel publié par l'AFCO, de graphiques très instructifs sur l'évolution du :

- ✓ Nombre d'annonces d'entreprises étrangères pour travailler en Suisse (LDét) ;
- ✓ Nombre de contrôles par types ;
- ✓ Taux de contrôles des annonces d'entreprises étrangères (LDét) ;
- ✓ Taux de contrôles des employés ;
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (TN) ;
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (LDét) ;
- ✓ Taux d'éléments corrects, par type, suite à l'audition des employés (CN/CCT).

A noter que ce rapport contient d'autres informations intéressantes sur l'organisation, l'activité, les finances, les résultats et les perspectives de cette association. Sur simple demande à notre secrétariat, une copie de ce document est transmise.

Commission de gestion des déchets de la CCC (CCC-GD)

Commission

La commission présidée par Aloïs Page s'est réunie deux fois en 2011. Ses principales activités ont été :

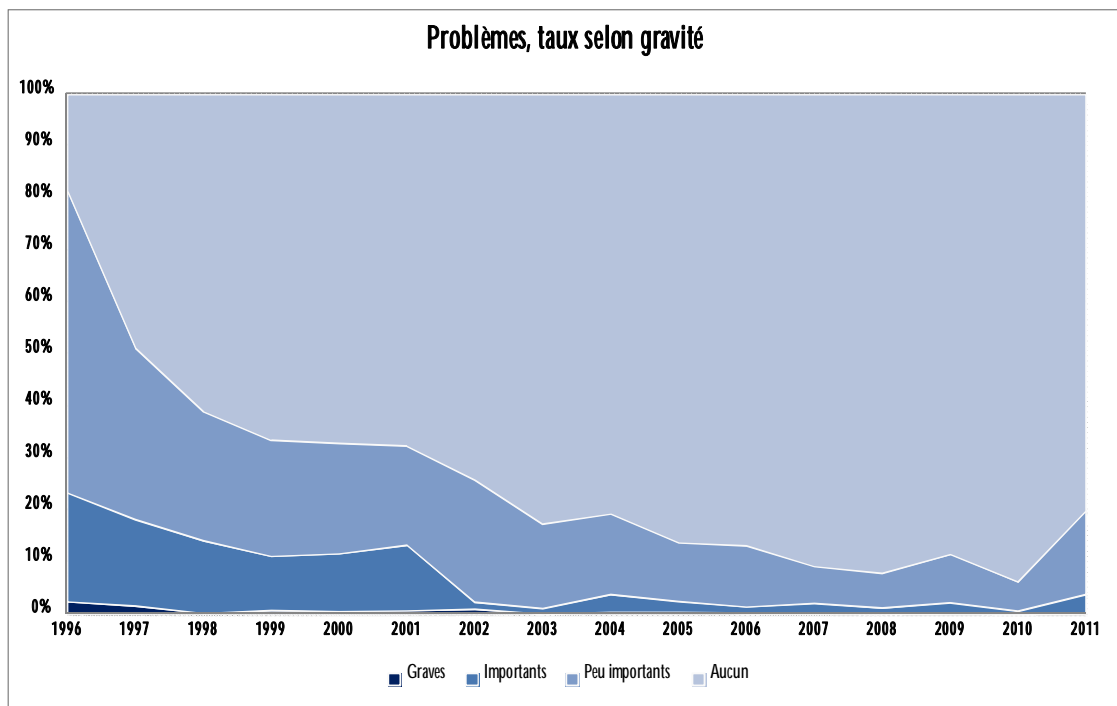
- ✓ Analyse des statistiques et définition des objectifs de contrôles ;
- ✓ Suivi et vérification du travail réalisé par les inspecteurs et le secrétariat de l'AFCo ;
- ✓ Analyse des statistiques relative aux rapports complémentaires.

De l'analyse des rapports complémentaires il ressort que des contrôles seraient justifiés, vu les manquements constatés sur les chantiers dans le domaine de la gestion des eaux ainsi que dans celui de la protection de l'air. Il pourrait l'être aussi, mais de manière très ponctuelle, au niveau de la protection des sols.

L'enquête a aussi démontré qu'il n'y a pratiquement aucun problème relatif à la protection contre le bruit.

Inspectorat

A 11 unités près, le nombre de contrôles fixés pour l'année 2011 a été réalisé. Dans le détail, 561 visites ont été effectuées dans le cadre des contrôles usuels et 28 pour les rapports complémentaires.



A la fin 2010, 94 % des chantiers éliminaient leurs déchets correctement, ce qui représentait le meilleur résultat jamais obtenu. En 2011, nous devons malheureusement constater un recul non négligeable : 20 % des chantiers présentaient des problèmes. Vu le niveau atteint ces dernières années, il était attendu qu'avec le temps il y aurait des chiffres en dent de scie. Par contre une dégradation aussi importante est une mauvaise surprise.

Il est difficile pour l'instant d'expliquer ces constats. Seul le résultat des contrôles réalisés en 2012 indiqueront s'il s'agissait d'un accident de parcours ou s'il y a une vraie tendance à la dégradation de la situation.

Association de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

Assemblée

La deuxième assemblée de cette association, présidée par Armand Jaquier, s'est tenue le 23 septembre 2011 à l'Auberge de Garmiswil à Guin. Hormis quelques informations sur l'organisation des institutions paritaires, le rôle du Tribunal arbitral et quelques tâches découlant de la disparition de l'Entente paritaire, aucun thème important n'a été abordé. C'est pourquoi l'ordre du jour de cette réunion était d'ordre statutaire, soit :

- ✓ Rapport annuel 2010 ;
- ✓ Comptes 2010, rapport de révision ;
- ✓ Nomination de l'organe de révision pour 2011 ;
- ✓ Budget 2012 ;
- ✓ Nominations statutaires.

Le rapport annuel a été adapté suite aux changements dans l'organisation des institutions paritaires. Le document est désormais intitulé « Rapport annuel des institutions paritaires » et se subdivise en deux parties, l'une dédiée à l'Association de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise et l'autre à l'Association du Fribourgfonds-Construction. Chaque partie contiendra des éléments variables, tels que les activités des divers organes, leur composition, les finances, les informations sur l'organisation et des annexes comprenant le procès-verbal et les documents financiers.

Le mode de financement des commissions paritaires mis en place par le Parifonds Suisse permet à celles-ci d'avoir des résultats équilibrés. Autrement dit, il couvre le déficit des frais de fonctionnement. Pour éviter aux commissions paritaires des problèmes de trésorerie, il verse des avances deux fois par année. A noter que les produits des contrôles (amende et frais de contrôles) se sont montés à près de 80'000 francs en 2010, réduisant d'autant la participation de l'organe faitier.

Cédric Raemy ayant décidé de donner une autre orientation à sa carrière professionnelle, la présidence de l'association est devenue vacante. Monsieur Armand Jaquier est confirmé dans la fonction de Président qu'il avait assuré ad intérim depuis le mois de février 2011.

Les membres du Tribunal arbitral (TA) ont été invités à participer à cette assemblée suite à une décision du comité. Ceux-ci n'étant que rarement sollicités. Il a été décidé de les inviter dorénavant à participer à la vie de l'association. Leur présence aux assemblées leur permettra de voir que si le TA ne fonctionne pas souvent c'est justement parce que les dossiers suivent leur cours sans trop d'encombres. Une nouvelle procédure pour le traitement des dossiers a été mise en place. Il est à relever que même si les délais sont bien respectés, celle-ci peut durer jusqu'à 15 mois.

Comité

Sous la présidence de Cédric Raemy dans un premier temps et d'Armand Jaquier par la suite, le comité s'est réuni à cinq reprises en 2011. Ses principales activités ont consisté à :

- ✓ Gérer les fonds d'application et de formation ;
- ✓ Nommer formellement le Bureau d'application (BA) ;
- ✓ Prendre connaissance des activités du BA sur la base d'un rapport succinct ;
- ✓ Revoir le fonctionnement et l'organisation du Tribunal arbitral ;
- ✓ Préparer les assemblées des délégués ;
- ✓ Régler les affaires courantes de l'association.

Bureau d'application

Le Bureau d'application (BA) est l'organe créé par le comité pour reprendre les activités de la Commission paritaire professionnelle dissoute lors de la modification des structures paritaires.

Le BA s'est réuni à cinq reprises en 2011. Il est présidé par Maître Richard Waeber. Le contrôle de l'application des conditions des conventions collectives amène le BA à prendre des décisions fort diverses, telles que :

- ✓ Acceptation des horaires de travail ;
- ✓ Assujettissement de nouvelles entreprises à la convention ;
- ✓ Classement de dossiers ;
- ✓ Contrôles des conditions de travail dans les entreprises ;
- ✓ Mesures de contraintes en cas de non application de ses décisions ;
- ✓ Sanctions suite aux contrôles des conditions de travail ;
- ✓ Sanctions sur rapports de contrôles des inspecteurs de l'AFCO.

Un des plus gros cas traités par le BA en 2011 a été un contrôle des salaires et des conditions de travail. Les divers préjudices aux employés représentaient un montant de l'ordre de 42'000 francs. L'entreprise s'étant mise en conformité, l'amende initiale de 32'000 francs a été réduite à 2'000 francs. Ce contrôle à finalement coûté à l'entreprise plus de 156'000 francs car, en plus de l'amende, elle a dû payer 8'000 francs de frais de contrôle, rembourser les préjudices aux employés, rattraper des cotisations auprès de son institution de prévoyance pour un montant de 95'000 francs et aux autres institutions sociales pour 9'000 francs.

Dans la deuxième partie de l'année, le secrétariat a été très occupé par la saisie de données dans une base mise en place par la Commission paritaire suisse (CPSA). Celle-ci porte le nom de « Reporting Tool ». Elle a pour ambition d'inventorier les divers dossiers traités par l'ensemble des institutions paritaires nationales et d'établir leurs coûts. Ainsi, la CPSA pourra renseigner le SECO sur les activités des commissions paritaires.

Pour notre Bureau d'application on peut relever les chiffres suivants :

✓ Entreprises contrôlées	87
✓ Travailleurs contrôlés	181
✓ Infractions aux dispositions salariales (travailleurs)	89
✓ Infractions aux conditions de travail (travailleurs)	97
✓ Montant en francs des préjudices aux travailleurs	188'700
✓ Peines conventionnelles prononcées en francs	123'400
✓ Frais et coûts de procédure en francs	45'500
✓ Montants encaissés en francs	47'500

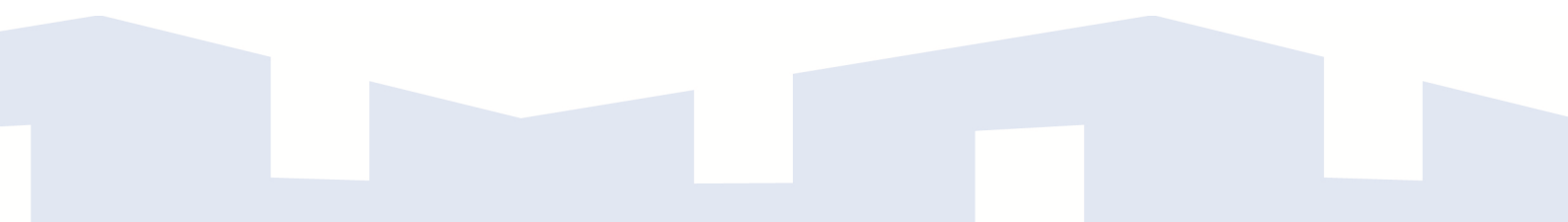
Le BA a constamment entre 100 et 120 dossiers en cours de traitement. Les chiffres énoncés ci-dessus ne tiennent notamment pas compte des dossiers relatifs aux contrôles des calendriers de travail.

Bureau d'exécution

Le Bureau d'exécution (BE) est aussi un organe créé par le comité. Celui-ci a les mêmes tâches que l'ancienne délégation de la commission avec quelques compétences supplémentaires, entre autre la prise de sanctions. Le travail principal du BE est l'analyse des dossiers afin d'établir des propositions de décisions à l'attention du BA. Cet organe a siégé 10 fois au cours de l'année 2011.

Association du Fribourfonds-Construction (FFC)

Assemblée



Lorsque les finances du Fribourfonds allaient mal, des efforts avaient été demandés aux partenaires. Aujourd'hui, la situation est rétablie et des réserves sont créées ; le temps est venu de revoir certaines prestations et de modifier le règlement. Les principaux changements sont:

- ✓ L'augmentation des prestations annuelles aux syndicats.
- ✓ L'augmentation des prestations annuelles à la FFE qui, dès 2011, bénéficiera d'un montant pour son secteur formation de 180'000 francs ainsi que de 15'000 francs pour la promotion de la formation professionnelle.
- ✓ Des prestations aux partenaires pour l'application de la CCT. Les trois associations signataires de la CCT (SYNA, UNIA, FFE) bénéficieront d'un montant de 10'000 francs chacune pour les dédommager des frais d'application.
- ✓ L'augmentation de certaines prestations aux personnes. Celles ayant cotisé au Fribourfonds Construction, effectuant une formation de conducteur de travaux bénéficient d'une aide de 2'000 francs. Afin de faciliter l'accès à cette formation, à l'avenir, ces mêmes personnes bénéficieront d'une aide de 4'000 francs versée en deux fois.
- ✓ Un fonds d'actions sociales de 30'000 francs sera créé. Il figurera au bilan et aura pour but de faciliter un traitement équitable de ce type de demandes.
- ✓ La mise à disposition d'une garantie pour le renforcement des contrôles paritaires. Un concept pour le renforcement du contrôle des sous-traitants devra être préparé. Les salaires des ressources humaines engagées pour ces tâches seront mis à charge du Fonds d'application du Parifonds. Cependant, si celui-ci ne devait pas accepter, le Fribourfonds les garantit. Selon un premier calcul, cette garantie sera à hauteur de 38'000 francs.
- ✓ La fixation d'un seuil de garantie des prestations. Les prestations énoncées dans le règlement sont garanties tant que la fortune du Fonds est supérieure à 500'000 francs.

Le mot du Directeur

Je relevais dans le rapport de l'année dernière : « avoir des projets pour l'avenir, c'est le moyen le plus efficace, pour une association, de combattre la routine ». Eh bien aujourd'hui, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a son projet : la centralisation à terme de toutes ses activités sur un seul site. Celui-ci a été choisi et présenté à l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2011.

Une décision historique

L'achat d'un terrain de 41'000 m² sur le territoire de la commune de Courtepin a été accepté à l'unanimité et l'assemblée a longuement applaudi cette décision, que l'on peut qualifier d'historique. Les entrepreneurs fribourgeois ont pris leurs responsabilités avec enthousiasme et ils méritent encore une fois toute notre reconnaissance. La Fédération va pouvoir, ces prochaines années, se doter d'un outil de travail moderne, performant, à la hauteur des exigences du marché et de l'attente de ses membres. Le travail sera long, certainement difficile, mais c'est avec passion que les collaborateurs de la FFE vont travailler à ce magnifique et ambitieux projet.

De nombreuses sources de satisfaction en 2011

L'année 2011 restera très certainement dans les annales de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs comme une année exceptionnelle et pourra être marquée d'une pierre blanche. Quelle plus grande satisfaction pour une association, lorsqu'elle voit l'un de ses élèves, Morgan Conus, obtenir le titre de « champion suisse maçon » puis, quelques mois plus tard, le voit grimper sur le podium des championnats du monde et remporter la médaille de bronze de cette compétition internationale. Le mérite vient bien entendu au jeune qui s'est engagé pour obtenir ces magnifiques résultats, mais également à la qualité de la formation dispensée ses formateurs, par notre association et ses instructeurs.

Poursuivre sur la lancée

Attention, le succès, s'il donne à ceux qui l'ont porté un sentiment de fierté et de grande satisfaction, ne doit pas contribuer à une autosatisfaction synonyme de routine et de baisse de rythme.

Le dynamisme, un terme qui doit continuer à accompagner en permanence nos actions durant les années à venir. C'est ainsi que nous contribuerons au succès de l'association et à combler les attentes de nos membres.

Le soussigné et l'ensemble du personnel de la FFE sont prêts à relever les nouveaux défis qui les attendent !

Le Directeur
Jean-Daniel Wicht

Das Wort des Direktors

Im letztjährigen Bericht betonte ich: «Mit Zukunftsprojekten ist die Routine am effizientesten zu bekämpfen». Nun hat der Freiburgische Baumeisterverband sein Projekt. Früher oder später sollen alle seine Tätigkeiten an einem einzigen Standort zentralisiert werden. Dieser Standort wurde an der ausserordentlichen Versammlung vom 15. Dezember 2011 gewählt und vorgestellt.

Ein historischer Entscheid

Der Kauf eines Geländes von 41'000 m² in der Gemeinde Courtepin wurde einstimmig angenommen, und die Versammlung applaudierte diesen als historisch zu bezeichnenden Entscheid ausgiebig. Die Freiburgischen Baumeister haben ihre Verantwortung mit Begeisterung wahrgenommen und verdienen nochmals unsere volle Anerkennung. In den kommenden Jahren erhält der Verband ein modernes, leistungsstarkes Werkzeug, das die Marktanforderungen und die Erwartungen seiner Mitglieder erfüllen wird. Eine lange, bestimmt schwierige Arbeit erwartet uns, aber die FBV-Mitarbeiter werden mit Leidenschaft an diesem tollen und ehrgeizigen Projekt arbeiten.

2011 gab es viele Gründe zur Zufriedenheit

Das Jahr 2011 wird für den Freiburgischen Baumeisterverband bestimmt als einmaliges Jahr unvergessen bleiben. Welch grosse Befriedigung für einen Verband, wenn einer seiner Schüler den Titel «Maurer-Schweizermeister» erhält und ein paar Monate später an der Weltmeisterschaft auf das Podest steigt, weil er an diesem internationalen Wettkampf die Bronzemedaille gewonnen hat. Natürlich kommt der Verdienst dem jungen Mann zu, der sich intensiv für diese tollen Resultate einsetzte. Die Qualität der Ausbildung, die ihm seine Ausbildner und unser Verband mit seinen Instruktoren vermittelten, hat jedoch auch dazu beigetragen.

Der Einsatz darf nicht nachlassen

Doch Achtung: Erfolg erfüllt alle, die in seinen Genuss kamen, zwar mit Stolz und grosser Befriedigung, er darf jedoch nicht zu Selbstzufriedenheit führen, die dann in Routine übergeht und einen Leistungsabfall mit sich zieht.

Die Dynamik – ein Begriff, der die Tätigkeiten des Freiburgischen Baumeisterverbandes auch in den kommenden Jahren stetig begleiten muss. So können wir zum Erfolg des Verbands beitragen und den Erwartungen unserer Mitglieder gerecht werden.

Der Unterzeichnende und das gesamte Verbandspersonal sind bereit, sich den neuen Herausforderungen zu stellen!

Der Direktor

Jean-Daniel Wicht



Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE





FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch